

COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal Jeudi 20 mai 2021

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

Présents : **Veerle Haemers**, président ; **Monique Van der Straeten, Roger Mertens, Raf De Visscher, Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Sven Frankard, Erwin Ollivier, Dirk Vandervelden, Mireille Van Acker, Arlette De Ridder, Said Kheddoumi, Laura Deneve, Marc Installé, Gil Vandevoorde, Driss Fadoul, Céline Mombeek, Houda Khamal Arbit, Carol Delers, Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

Excusés : **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Christian Andries**, échevin ;

*Le conseiller **Steve Goeman** quitte la séance à partir du point 8.*

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 22/04/2021. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
2. Compte annuel 2020 – Fabrique d'Eglise centrale. Ce point est approuvé par 20 voix pour et 3 abstentions (Didier Noltincx, Marc Installé et Houda Khamal Arbit).
3. Règlement d'exploitation pour certains établissements. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
4. Règlement-taxe sur les établissements économiques. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
5. Règlement-taxe sur les licences d'exploitation. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
6. Modifications au règlement supplémentaire sur la circulation routière : instauration d'une limitation de vitesse à 50 km/h – Avenue de Limburg Stirum (entrée/sortie 8), interdiction de stationnement rue Fr. Robbrechts, réaménagement de la rue E. Van Elewijck – Val Joli. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
7. Modification au règlement supplémentaire sur la circulation routière : introduction d'une zone 30. Un amendement est proposé séance tenante, à savoir : supprimer l'avenue H. Conscience et l'avenue B. De Craene de la liste des rues de la zone 30. Cet amendement est approuvé à l'unanimité des voix. Le point est approuvé à l'unanimité des voix.
8. Approbation de la procédure d'attribution et des coûts : développement du travail sur la jeunesse à Wemmel. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

9. Conseil consultatif Loisirs – Sous-conseil Personnes âgées. 4 membres sont désignés par vote secret.
10. Règlement communal établissant les conditions à remplir pour obtenir une autorisation d'utiliser les emplacements pour taxis sur la voie publique. Ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 voix contre (Carol Delers).
11. Règlement de rétribution communal pour la délivrance d'une autorisation en vue de l'exploitation d'un taxi avec emplacement sur la voie publique. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
12. Règlement-taxe sur les services de taxis et les services de location de véhicules avec chauffeur. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
13. ERSV Vlaams-Brabant VZW : dissolution et désignation d'un représentant à l'Assemblée générale extraordinaire du 23/06/2021. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
14. Sibelgas : Assemblée générale ordinaire du 22/06/2021 : approbation de l'ordre du jour et désignation des représentants. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
15. I.B.E.G. : Assemblée générale ordinaire du 22/06/2021 : approbation de l'ordre du jour et désignation des représentants. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
16. Havicrem IGV : Assemblée générale ordinaire du 09/06/2021 : approbation de l'ordre du jour et désignation d'un représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
17. Farys : Assemblée générale annuelle du 18/06/2021 de TMVW association chargée de mission : approbation de l'ordre du jour et désignation d'un représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
18. Intradura : Assemblée générale ordinaire statutaire du 16/06/2021 : approbation de l'ordre du jour et désignation d'un représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
19. EthiasCo CVBA : désignation d'un représentant et d'un suppléant à l'Assemblée générale. Ce point est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention.
20. Motion pour interdire le trafic de transit à Wemmel. Ce point est rejeté par 6 voix pour, 12 voix contre (Monique Van der Straeten, Raf De Visscher, Vincent Jonckheere, Wies Herpol, Monique Froment, Veerle Haemers, Erwin Ollivier, Mireille Van Acker, Arlette De Ridder, Céline Mombeek, Carol Delers et Glenn Vincent) et 4 abstentions (Sven Frankard, Dirk Vandervelden, Laura Deneve et Gil Vandevoorde).

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Didier Noltincx

- Evoque la situation alarmante aux abords des terrains de KVK Wemmel. Il déplore que les membres du corps de police n'étaient pas au courant des problèmes lors de l'assemblée du Conseil de police. Il demande quelles initiatives le Collège des Bourgmestre et Echevins va prendre dans ce dossier. Vu l'absence du bourgmestre, il lui est demandé de réitérer cette question lors de la prochaine assemblée du Conseil communal.

- Fait remarquer que les travaux du Windberg vont bientôt commencer. L'Agentschap Wegen en Verkeer a envoyé une lettre d'information en néerlandais à la population de Wemmel. Il demande quelle initiative le Collège des Bourgmestre et Echevins va prendre pour obtenir la lettre en français. Il demande aussi qui a mené les négociations au sujet des déviations. L'échevin De Visscher et l'échevin Jonckheere commentent ce point.

- Indique que les impôts ont augmenté et que la taxe communale de 160 € doit elle aussi encore être payée cette année. Il demande si le Collège des Bourgmestres et Echevins est en mesure de garantir qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts à l'avenir. L'échevin Jonckheere répond.

- Déclare que tout le monde est très choqué de la situation en Palestine et aimerait penser à toutes les victimes. Il trouve que nous devons être solidaires avec toutes les victimes.

Le président Veerle Haemers demande de limiter les questions aux compétences communales.

Dirk Vandervelden

- Déplore que lors de l'aménagement de la rue E. Van Elewijck, il n'ait pas été prévu d'aménager un réseau 400 volts pour recharger les véhicules électriques. Il demande si cela ne pourrait pas être rendu obligatoire dans le cadre des travaux à venir.

L'échevin De Visscher commente ce point.

Monique Froment

- Demande si l'obstacle permettant de laisser passer les tracteurs qui a été aménagé au bout de l'Obberg en direction de Relegem ne pourrait pas être déplacé. L'échevin De Visscher commente ce point.

- Demande où en est le dossier de l'European Disability Card. L'échevine Van der Straeten répond que ce dossier a été transmis aux services compétents.

- Demande où en est l'établissement de la liste des noms des emplacements au cimetière. L'échevin Mertens commente ce point.

- Demande quand la carte de riverain sera introduite dans l'avenue des Nerviens. L'échevin Jonckheere et l'échevin De Visscher commentent ce point.

Erwin Ollivier

- Evoque une nouvelle fois le problème des excès de vitesse dans la rue Fr. Robbrechts. Il demande à pouvoir disposer du rapport des mesures de vitesse. L'échevin Jonckheere va assurer le suivi de ce point.

Houda Khamal Arbit

- Demande si la prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra via Teams. Le président Veerle Haemers pense que c'est probable.

La prochaine assemblée du Conseil communal se tiendra le 24/06/2021.

En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be. Les questions orales commencent à 01:52:05.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 25/5/2021

Par ordonnance :
Le directeur général
AUDREY MONSIEUR

Le président
VEERLE HAEMERS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AM', with a long horizontal stroke extending to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical, wavy lines followed by a horizontal stroke extending to the right.